**MINISTERE DE L’ECONOMIE REPUBLIQUE DU MALI**

**ET DES FINANCES *Un Peuple – Un But – Une Foi***

**------------------ ----------------**

**SECRETARIAT GENERAL**

**------------------**

**CELLULE TECHNIQUE CSLP**

**-----------------**



**\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\***

**ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES PHARES (mars à juillet 2020)**

**PROGRAMME D’APPUI A LA GOUVERNANCE, A LA RESILIENCE ECONOMIQUE POUR LA REDUCTION DE LA PAUVRETE**

**Août 2020**

TABLE DES MATIERES

[**A)** **ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES PAR STRUCTURE** 4](#_Toc48742280)

[**I.** **CELLULE TECHNIQUE DU CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CT-CSLP)** 4](#_Toc48742281)

[**II.** **OBSERVATOIRE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ** 10](#_Toc48742282)

[**III.** **SECRETARIAT A L’HARMONISATION DE L’AIDE (SHA)** 15](#_Toc48742283)

[**IV.** **DIRECTION DE LA COOPERATION MULTILATERALE (DCM)** 16](#_Toc48742284)

[**B)** **APPRECIATION GLOBALE DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES PHARES** 18](#_Toc48742285)

[**C)** **EXECUTION FINANCIERE** 19](#_Toc48742286)

[**D)** **CONTRAINTES ET DIFFICULTES** 19](#_Toc48742287)

[**E)** **CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS** 19](#_Toc48742288)

Le Gouvernement du Mali, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le Développement, a mis en place le Programme d’appui à la gouvernance, à la résilience économique pour la réduction de la pauvreté (PAGER) qui a permis non seulement de fédérer l’ensemble des interventions autour du Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD 2016-2018), mais également de rationaliser la gestion des ressources qui sont de plus en plus rares.

Le PAGER comprend trois (3) composantes que sont : 1) l’appui aux politiques et aux stratégies économiques, 2) le renforcement de l’efficacité de la gestion de l’aide et 3) le renforcement de la résilience économique.

Les structures impliquées dans la mise en œuvre du PAGER sont : (i) la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPD), (ii) la Direction de la Coopération Multilatérale (DCM), (iii) la Cellule Technique du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CT/CSLP), (iv) l’Observatoire du Développement Humain Durable et de la Lutte contre la Pauvreté (ODHD/LCP), (v) le Secrétariat à l’Harmonisation de l’Aide (SHA), (vi) la Cellule Technique de Réforme du Climat des Affaires (CTRCA), (vii) l’Agence pour la Promotion des Exportations (APEX) et (viii) l’Agence pour la Promotion des Investissements (API).

Le PAGER est arrivé à son terme en décembre 2018. Au plan global, sa mise en œuvre a permis d’engranger des résultats tangibles portant sur la planification stratégique du développement basée sur les ODD ; l’appui à la coordination et à l’efficacité de l’aide extérieure; la formulation et le suivi des politiques de réduction de la pauvreté, en particulier le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) ; la promotion du Développement Humain Durable ; l’amélioration du climat des affaires, la promotion des exportations et le renforcement de la résilience économique.

Compte tenu de l’élaboration en cours du nouveau document de programme couvrant la période 2020-2023, il a été convenu lors de la réunion du Comité technique du 09 janvier 2019 tenue à la CT-CSLP et celle du Comité de pilotage du 11 mars 2020 tenue à la Direction de la Coopération Multilatérale (DCM), d’élaborer un programme de travail intérimaire qui ne prendra en compte que les activités phares à réaliser d’ici juin 2020 conformément à une feuille de route arrêtée de façon consensuelle pour la suite.

Ce programme devrait assurer la continuité du PAGER en attendant la finalisation et l’approbation du futur/nouveau PRODOC du programme qu’est le PACEM, devant relayer les activités phares ainsi que d’autres activités pertinentes.

Le présent rapport fait le point des réalisations au cours de la période allant de mars à juillet 2020.

1. **ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES PAR STRUCTURE**
2. **CELLULE TECHNIQUE DU CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CT-CSLP)**
   1. **Etat de mise en œuvre des activités de la CT-CSLP**

La Cellule Technique CSLP intervient au niveau des objectifs stratégiques 2, 3, 4 et 5 de la première composante et de l’objectif stratégique 1 de la troisième composante.

Une seule activité phare avait été retenue sur les propositions faites, portant sur l’appui à l’organisation de la revue du CREDD et des ODD. En outre, un appui au fonctionnement a également été retenu**.**

* **Activité phare: Appuyer l’organisation de la revue du CREDD et des ODD (Lancement du processus des revues, validation du Cadre de Mesure de performances et du Cadre de résultats, appui aux revues sectorielles).**
* **Lancement du processus des revues**

Par la Lettre Circulaire N°00676/MEF-SG du 17 février 2020, le Ministre de l'Economie et des Finances a transmis le Calendrier harmonisé des revues aux membres du Gouvernement et aux Présidents de certaines Institutions.

Ladite lettre est accompagnée de la Note d'orientation de l'organisation des revues qui précise les rôles et responsabilités de chaque acteur, les attentes pour les revues des projets-programmes, des budgets-programmes, des revues sectorielles et propose des outils, notamment le canevas standard des revues sectorielles, destiné à appuyer les CPS dans la tenue desdites revues.

La lettre circulaire prévoyait, cette année, l’organisation d’un lancement officiel du processus des revues sous la présidence de Monsieur le Premier ministre, ministre de l’économie et des finances en présence des ministres responsables des secteurs, des points focaux CREDD des départements sectoriels et de l’ensemble des acteurs concernés. Cette activité, initialement prévue en fin mars 2020, ne s’est pas tenue en raison de la situation sanitaire liée à la pandémie de la Covid 19. Les TDR et la liste des participants ont été élaborés et sont disponibles.

Le mécanisme de pilotage et de suivi évaluation de la mise en œuvre du CREDD est institué par le Décret n°2018-0623 /PM-RM du 08 août 2018. Ce dispositif repose sur une batterie d’indicateurs contenus dans le Cadre de Mesure des Performances (CMP) et dans le Cadre des Résultats (CR) du CREDD.

L’opérationnalisation de la mise en œuvre efficace et efficiente du CREDD 2019-2023 nécessite une implication de toutes les parties prenantes concernées par la mise en œuvre de l’action publique. Elle requiert également un changement dans la manière de délivrer les politiques publiques. Il faut davantage d’engagement, de rigueur et de transparence dans la mise en œuvre des actions.

* **Validation du Cadre de Mesure de performance et du Cadre de résultats**

Après l’adoption du CREDD 2019-2023 par le Gouvernement, la Cellule Technique CSLP a poursuivi les efforts visant à consolider le Cadre de mesure de performances (CMP) et le Cadre de résultats (CR) du CREDD 2019-2023 en lien avec les cibles et indicateurs des ODD.

Faisant suite aux conclusions des échanges du 02 septembre 2019 à la Maison des Nations Unies, avec les Chefs d’Agences au Mali et la rencontre du 04 septembre 2019 avec le PAM, la Cellule Technique du Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté (CT-CSLP), en partenariat avec la Coordination des Activités Opérationnelles du Système des Nations Unies au Mali, a envisagé l’organisation d’un atelier en mars 2020.

L’objectif général de cet atelier était de valider les indicateurs du CMP et du CR et retenir une liste consensuelle d’indicateurs pertinents permettant de suivre et d’évaluer le CREDD 2019-2023 et les ODD.

Les objectifs spécifiques étaient :

* examiner les lignes d’actions du CR, vérifier leur cohérence avec les objectifs du CREDD 2019-2023 et les valider ;
* examiner les indicateurs du CMP et du CR en lien avec les ODD ;
* retenir une liste consensuelle d’indicateurs  permettant de suivre et évaluer le CREDD et les ODD en indiquant la méthodologie de calcul, la structure responsable, la source de vérification, la périodicité, la valeur de référence, les valeurs cibles pour 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023.

Les TDR et la liste des participants ont été élaborés et sont disponibles.

**Cependant, en raison du contexte de la COVID 19, l’atelier n’a pas pu être réalisé**.

* **Appui aux revues sectorielles**

En 2020, le processus d’organisation et de tenue des revues du Calendrier harmonisé des revues a été fortement perturbé pour des raisons liées au respect des mesures prises par les autorités contre la propagation de la COVID-19.

Aussi, il s’est avéré nécessaire d’envisager d’autres méthodes et moyens d’organisation et de travail permettant de réaliser les revues dans le contexte de la COVID 19. C’est ainsi que plusieurs activités ont été réalisées pour amener les sectoriels à respecter les dates et pour améliorer la qualité des revues:

* Elaboration par la CT-CSLP d’un chronogramme d’organisation et de tenue **en mode télétravail** des revues sous la supervision du Coordonnateur de la CT-CSLP, des Présidents des quatre (04) groupes thématiques du CREDD (2019-2023) et des onze (11) Cellules de planification et de statistique (CPS).
* Elaboration d’une Note additive à la note d’orientation pour l’organisation et la tenue des revues qui donne des directives visant à améliorer la qualité de la participation des acteurs et le traitement de la question des résultats de développement.
* Tenue d’une réunion sur l’état d’avancement de l’organisation et de la tenue des revues sectorielles et le calendrier pour la revue 2019 du CREDD et des ODD à la CT-CSLP, le jeudi 04 juin 2020, avec les Présidents des quatre (04) groupes thématiques du CREDD 2019-2023, les représentants de certaines structures centrales du Ministère de l’Economie et des Finances (SHA, DNPD, DGB, CARFIP), de l’INSTAT et des onze (11) Cellules de planification et de statistique (CPS) . Compte tenu du contexte de la pandémie de la COVID-19, la réunion s’est tenue de façon rotative par groupes thématiques du CREDD et dans le respect des mesures barrières édictées par les autorités, notamment la distanciation et le port de masques. A l’issue de la réunion, il a été recommandé aux CPS d’envoyer à la CT-CSLP, leurs rapports de revues sectorielles, au plus tard le vendredi 12 juin 2020.
* Participation et appui des cadres de la CT-CSLP à l’élaboration des rapports des revues sectorielles et des rapports des groupes thématiques.
* **Tenue des revues**

A la date du 30 juin 2020, sur les onze (11) Cellules de Planification et de Statistique (CPS), neuf (09) ont envoyé leurs rapports par e-mail à la CT-CSLP : (i) Développement Rural ; (ii) Industrie, Commerce, Artisanat, Emploi et Promotion de l’Investissement Privé ; (iii) Mines et Energie ; (iv) Equipement, Transports et Communication ; (v) Culture, Jeunesse et Sports ; (vi ) Eau, Environnement, Urbanisme et Domaines de l’Etat ; (vii) Administration du Territoire, Travail, Fonction Publique et Sécurité intérieure ; (viii)Justice ; (ix) Coopération et Intégration. Sur ces neuf (9) rapports provisoires reçus, deux (2) sont validés en présentiel avec la participation des partenaires. Il s’agit des secteurs « Mines et Energies » et « Administration du Territoire, Travail, Fonction Publique et Sécurité Intérieure ». Toutefois, d’autres secteurs ont validé leurs rapports par télétravail.

A cause de la Covid-19, les CPS du Secteur Education et du Secteur Santé, Développement Social et Promotion de la Famille n’ont pas pu envoyer leurs rapports (technique ou mémorandum) qu’elles ont l’habitude d’envoyer chaque année. Toutefois, la CPS Education a envoyé un « Rapport de suivi des indicateurs du système éducatif de 2015 à 2019-2020 » et un rapport de programme. Quant à la CPS Santé Développement Social et Promotion de la Famille, elle a envoyé par Email un Rapport provisoire respectant le canevas de la Note additive accompagnant la note d’orientation relative à l’organisation des revues.

A ces revues sectorielles, il faut ajouter la Revue du Schéma Directeur Statistique dont le processus d’organisation a démarré en février 2020. Le traitement des données a été réalisé et les versions provisoires des rapports bilans et programmes 2020, 2021 et 2022-2023 sont disponibles depuis le 20 juin 2020.

* **Elaboration et validation des rapports des Groupes thématiques**

Sous le leadership du Coordonnateur de la CT-CSLP, les Présidents des quatre Groupes Thématiques ont tenu leurs réunions de validation des rapports des Groupes thématiques respectivement le 30 juin, pour le Groupe Développement Institutionnel et Gouvernance et le Groupe Capital Humain et le 02 juillet, pour le Groupe Croissance Economique Inclusive et Durable et le Groupe Protection de l’Environnement.

Enfin, la synthèse de ces quatre rapports des Groupes Thématiques a conduit à l’élaboration du Rapport 2019 de mise en œuvre du CREDD (2019-2023) qui a été envoyé le 03 juillet 2020 à tous les acteurs (Gouvernement, PTF, Conseil National de la Société Civile et Conseil National du Patronat du Mali).

* **Tenue de la Session Technique de la Revue CREDD-ODD**

La session technique de la revue 2019 de mise en œuvre du CREDD et des ODD, qui était prévue les 13 et 14 juillet 2020, s’est finalement tenue le mercredi **29 juillet 2020,** au Centre International de Conférences de Bamako (CICB).

Présidée par Monsieur Diakaridia DEMBELE**,** Conseiller Technique représentant le Secrétaire Général du Ministère de l’Economie et des Finances, en présence de Monsieur Giancarlo De PICCIOTTO, Chef de la Coopération Suisse, Chef de file des Partenaires Techniques et Financiers, la session a enregistré la participation d’une cinquantaine de personnes, en raison des consignes à observer par rapport aux mesures préventives de la pandémie de la COVID-19 limitant le nombre de personnes à cinquante (50), lors des regroupements. On notait aussi la participation du Représentant régional du PNUD, Monsieur Jo SCHEUER et d’autres représentants du PNUD.

Les participants sont constitués des représentants de certains départements ministériels clés, de certaines structures techniques, des organisations de la Société civile, du Secteur privé et des Partenaires Techniques et Financiers.

La tenue de la revue du CREDD et des ODD est une activité statutaire du dialogue avec les PTF notamment dans le cadre des conditionnalités générales de décaissement de l’ABG.

Elle a permis d’avoir un dialogue fructueux avec les PTF sur la base des axes stratégiques du CREDD 2019-2023.

Le niveau et la qualité de la participation, ainsi que le contenu et la qualité des échanges, ont été bien appréciés par les parties prenantes. Malgré le contexte sécuritaire peu favorable et la situation de la Covid 19, la revue technique du CREDD a permis de maintenir un bon niveau de dialogue avec les PTF, la Société civile et le Secteur privé dans le cadre du dispositif de pilotage et de suivi évaluation du CREDD et des ODD.

Des propositions de recommandations et de thématiques pertinentes ont été formulées en perspectives de la session politique combinée RBC et CREDD.

De façon générale, les PTF ont salué les performances obtenues malgré le contexte de crise multidimensionnelle ayant caractérisé le pays en 2019. La tenue à bonne date de la revue a été aussi saluée par les parties prenantes, cependant, ils insistent sur l’amélioration de la qualité du rapport qui doit mettre l’accent beaucoup plus sur l’analyse des résultats de développement.

A l’issue des échanges sur les recommandations de la revue, les pistes ci-après ont été dégagées et feront l’objet de formulation claire par les PTF avant la transmission officielle à la Cellule Technique du CSLP. Il s’agit de :

* la problématique des données statistiques et leur désagrégation ;
* la dématérialisation des procédures administratives en lien avec la corruption et la délinquance financière ;
* l’amélioration de l’analyse du rapport dans le sens d’atteindre les cibles du CREDD en 2023, dernière année de mise en œuvre du CREDD en cours ;
* le portage politique par le Ministère de l’Economie et des Finances de la question de changement climatique et la protection de l’environnement ;
* la problématique de la collecte des données sur l’aide publique au développement en termes de prévisibilité et de décaissement.

**La session politique** **combinée de la revue du CREDD et de la RBC** qui servira de cadre de dialogue stratégique Gouvernement-PTF autour des recommandations issues de la session technique de la revue du CREDD et des ODD ainsi que de la RBC se tiendra à une date ultérieure.

* **Fonctionnement (Salaires gestionnaire, coordination et suivi des activités du Comité technique)**

Le tableau ci-dessous traite de la situation d’exécution financière.

.

**SUIVI BUDGETAIRE DU PROJET PAGER APPUI AUX POLITIQUES ET STRATEGIE NATIONALES**

1USD=594,218 FCFA

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| PROJET PAGER | ACTIVITES | Comptes Budgétaires | Prévision pour 2020 en FCFA | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Dépenses totales/l'avance | Restants sur les lignes | Taux d'exécut° |
| PAGER/CSLP | **Activité 1**: Appuyer l’organisation de la revue du CREDD et des ODD (Lancement du processus des revues, validation du Cadre de Mesure de performance et du Cadre de résultats, appui aux revues sectorielles) | 72 100 | 34 959 627 |  |  | 18 100 000 | 2 015 000 |  | 20 115 000 | 14 844 627 | **58%** |
| **Activité 2:** Fonctionnement (Salaires gestionnaire, coordination et suivi des activités du Comité technique) | 71 405 | 8 641 118 | 4 170 872 | 826 707 | 1 345 133 | 826 707 |  | 7 169 419 | 1 471 699 | **83%** |
| **TOTAL** | |  | **43 600 745** | **4 170 872** | **826 707** | **19 445 133** | **2 841 707** |  | **27 284 419** | **16 316 326** |  |

**En conclusion, sur l'activité 1 « Revue »: le montant alloué était de 34 959 627 FCFA et les dépenses exécutées se chiffrent à 20 115 000 FCFA, soit un taux d’exécution de 58%. Quant à l'activité 2 « Fonctionnement »: le montant alloué était de 8 641 118 FCFA et les dépenses se chiffrent à 7 169 419 FCFA, soit un taux d’exécution de 83%.**

* 1. **Perspectives**
* Finalisation du rapport 2019 de mise en œuvre du CREDD et des ODD (Prise en compte par les groupes thématiques, des observations et propositions d’amélioration formulées lors de la session technique de la revue CREDD et ODD);
* Impression et publication du rapport 2019 de mise en œuvre du CREDD et des ODD ;
* Organisation de l’atelier de finalisation et de validation du Cadre de mesure des performances et du Cadre de résultats du CREDD et des ODD ;
* Elaboration du rapport sur les tendances de mise en œuvre des ODD de 2015 à 2020 ;
* Finalisation et validation du nouveau programme, le Programme d’Appui à la Gouvernance à la Résilience Economique et au Développement Durable (PAGED 2020 -2023) prenant le relais du PAGER.

1. **OBSERVATOIRE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ**

Conformément aux activités phares retenues courant 2020, une seule activité et le fonctionnement ont été retenus.

* 1. **Appui aux politiques et stratégies économiques**

A propos de cette composante, l’ODHD/LCP intervient au niveau de l’objectif opérationnel 1 à savoir le suivi et la gestion du développement. Il ressort du bilan que les deux activités prévues (incluant le fonctionnement) sont entièrement réalisées en plus d’autres activités d’importance capitale. La situation se présente comme suit :

**Activité 2.1.1. Elaboration du profil de pauvreté et l’établissement de la situation des Objectifs de Développement Durable au Mali des communes 2020**

Les travaux de l’élaboration des profils de pauvreté et l’établissement de la situation des Objectifs de Développement Durable dans les communes du Mali ont été faits par le Comité scientifique élargi. Il s’agit de :

* + la validation des TDR de l’étude ;
  + le choix des consultants ;
  + la validation de la Note d’orientation ;
  + l’élaboration et la validation du questionnaire et manuel **Commune**. Le questionnaire comporte une page de garde et 12 modules et des sous modules La page de garde enregistre les identifiants de la commune et les noms et prénoms des membres de l’équipe chargée de l’enquête dans la commune. Les 12 modules sont conçus pour enregistrer les données essentielles portant sur les points suivants :
    - Modules A : Caractéristiques générales ;
    - Module A1. Caractéristiques administratives ;
    - Module A2. Aménagements agricoles et Ressources naturelles ;
    - Modules B : Caractéristiques des établissements scolaires ;
    - Module B1. Etablissements de l’enseignement préscolaire ;
    - Module B2. Etablissements de l’enseignement fondamental ;
    - Module B3. Etablissements de l’enseignement secondaire ;
    - Module C : Gouvernance économique et gestion du territoire ;
    - Modules D : Gouvernance sociale ;
    - Module D.1 : Violences faites aux femmes et aux filles ;
    - Module D.2 : Assistance sociale ;
    - Modules E : Gouvernances politique Administrative et Sécuritaire ;
    - Module E.1 : Gouvernance politique et administrative ;
    - Module E.2 : Gouvernance Sécuritaire ;
    - Module E3 : Gouvernance sanitaire en rapport avec Covid-19 ;
    - Module F : Gouvernance environnementale.
  + l’élaboration et la validation du questionnaire et manuel Localité. Le questionnaire localité 2020 permet d’enregistrer les données nécessaires pour établir le profil socioéconomique des localités (d’où le nom « Questionnaire Localité ») et à travers celui de la commune. Il est rempli sans exception pour chaque localité de la commune. Il est structuré en 15 modules que sont :
    - Module G.1 : Etat de désenclavement de la localité ;
    - Module G2 : Etat de désenclavement de la localité : Infrastructures de transport ;
    - Module H : Couverture de la localité par les réseaux de télécommunication et les moyens d’information ;
    - Module I.1 : Systèmes d’approvisionnement en énergie de la localité : Approvisionnement par réseau ;
    - Module I.2 : Systèmes d’approvisionnement en énergie de la localité : Autres énergies modernes ;
    - Module I.3 : Système d’accès à l’eau potable et à l’assainissement ;
    - Module J : Pratiques d’activités de diversification des revenus ;
    - Module K : Ressources naturelles : Réserves eau et terre pour culture, forêt et cueillette ;
    - Module L : Facteurs d’intensification de la production et situation du principal marché le plus proche ;
    - Module M : Responsabilité et Autonomisation des femmes ;
    - Module N : Structures d’éducation formelle et non formelle fonctionnelles ;
    - Module O : Formations Sanitaires fonctionnelles et pratiques d’hygiène et de prévention ;
    - Module P : Transformation de produits locaux et artisanat ;
    - Module Q : Liste et caractéristiques des trois principales organisations économiques ;
    - Module R : Infrastructures économiques et culturelles de la localité.
  + la formation des formateurs régionaux sur les documents techniques notamment l’ensemble des Directeurs Régionaux avec leur suppléant du Plan, de la Statistique, de l’Informatique, de l’Aménagement du territoire et de la Population.
  + l’élaboration des différents guides d’entretien qualitatifs. Au total, nous avons 6 guides d’entretiens individuels et 2 focus groups (hommes et femmes).
    - Les guides Education, Santé, Eau/hygiène/assainissement et Egalité des sexes et autonomisation des femmes et des filles ont été revisités et améliorés.
    - Les guides protection de l’environnement et Sécurité ont été élaborés nouvellement. Ils pourraient être éventuellement intéressantes vu l’importance et l'actualité de ces problématiques.
    - Des focus Group multithématiques Hommes/Femmes intitulé : Accessibilité aux services sociaux de bases de qualité, protection de l’environnement, sécurité et promotion féminine. Les questions essentielles des différents guides individuels y sont énoncées et qui devront être posées à des groupes de [6-12] personnes dans les localités choisies.

# **Activités 2.1.2 fonctionnement : Dépenses effectuées pour les activités phares**

Dans le cadre des activités phares retenues, l’ODHD/LCP a reçu un montant de 20 000 000 FCFA dont 12 500 000 FCFA pour l’élaboration des documents techniques de l’enquête au niveau des communes et 7 500 000 FCFA pour le fonctionnement. Sur ce montant, 19 639 840 FCFA ont été exécutés et justifiés.

Les autres activités réalisées l’ont été entièrement sur les ressources de la contrepartie de l’Etat au PAGER d’un montant de 63 600 000 FCFA.

* 1. **Perspectives**
* **Elaboration des profils de pauvreté et l’établissement de la situation des Objectifs de Développement Durable dans les communes du Mali** : les étapes immédiates sont la collecte, le traitement et l’analyse des collectées dans les communes et localité.
* **Finalisation du RNDH, édition 2020** dont le thème porte sur « L’impact de la crise sécuritaire au Mali sur l’accès des populations aux services sociaux de base » avec la prise en charge des dernières observations formulées par les Agences du Système des Nations Unies. L’objectif général de l’étude est d’analyser l’impact de la crise sécuritaire sur l’accès des populations aux services sociaux de base. Plus spécifiquement, il s’agit :
* de faire l’état des lieux de la situation sécuritaire des personnes, des biens et des services sociaux de base ;
* d’analyser l’évolution de l’accès aux principaux services sociaux de base sur la période 2011-2018, en faisant le lien entre la crise sécuritaire, le développement humain durable et la lutte contre la pauvreté ;
* de décrire l’état de fonctionnalité des infrastructures sociales de base en rapport avec la présence/absence de l’administration dans les zones ;
* d’identifier les difficultés et les mesures prises et celles en cours, pour améliorer la situation de l’accessibilité des populations aux services sociaux de base ;
* de formuler des recommandations en vue de l’amélioration de l’accessibilité aux services sociaux de base.
* **Nouveau RNDH :**
  + proposition de thèmes : il a été demandé aux membres du comité scientifique et de certaines personnes ressources de proposer des thèmes pour le RNDH de la même année. Ces propositions de thèmes ont été transmises à l’ODHD/LCP qui a fait leur synthèse avant le choix du thème par le Comité Scientifique ;
  + synthèse des thèmes proposés par les membres du Comité scientifique : au terme des échanges, des propositions ont été soumises à la réunion de choix définitif du Comité scientifique de l’ODHD/LCP ;
  + choix du thème : le thème retenu par le Comité scientifique élargi de l’ODHD/LCP a été intitulé «**Distribution et redistribution du revenu au Mali et leurs impacts sur la pauvreté**»;
  + la validation des TDR du nouveau RNDH par le Comité scientifique élargi en ligne. L’objectif global de l’étude Analyser les inégalités sociales et l’impact des transferts et de la fiscalité sur les niveaux de vie des populations. De façon spécifique, il s’agit de :
* décrire les différentes formes d’inégalités sociales, de transferts et de fiscalité ;
* faire l’analyse de la structure fiscale en termes de distribution et de redistribution des revenus ;
* analyser les mécanismes des transferts sociaux en lien avec la réduction de la pauvreté ;
* évaluer l’impact des divers mécanismes de distribution et de redistribution sur le niveau de vie des populations ;
* proposer un meilleur ciblage des transferts sociaux et des recommandations en vue d’améliorer la distribution et la redistribution des revenus.
* **Finalisation d’études thématiques**

Dans le cadre de cette activité, l’ODHD/LCP a finalisé les travaux d’élaboration de deux études et poursuivi l’étude sur la gouvernance des projets et programmes et deux autres études.

* **Contribution du secteur informel à l’économie nationale et à la réduction de la pauvreté et des inégalités au Mali**

L’ODHD/LCP a finalisé le rapport de l’étude. L’objectif général de l’étude est de déterminer l’apport du secteur informel à l’économie nationale, à la réduction de la pauvreté et des inégalités. De façon spécifique, il s’agit de :

* évaluer la contribution du secteur informel dans les différents secteurs d’activités de l’économie ;
* évaluer la contribution et les potentialités du secteur informel en matière de mobilisation des ressources fiscales ;
* analyser la contribution du secteur informel dans la création d’emplois et la lutte contre la pauvreté et les inégalités ;
* examiner les niveaux de protection sociale dans le secteur informel et les mesures de correction ;
* proposer des mesures visant à mieux encadrer les activités du secteur informel dans le sens d’une meilleure intégration à l’économie formelle et la résorption du chômage.
* **Analyse-diagnostic des inégalités entravant la croissance inclusive au Mali**

L’ODHD/LCP a finalisé le rapport de l’étude. L’objectif est de proposer un rapport diagnostic des principales formes d’inégalités entravant le processus de croissance inclusive au Mali. Ce travail rentre dans le cadre du programme de recherche sur « inégalités et croissance inclusive au Mali », programme partenarial conclu entre l’Observatoire du Développement Humain Durable et de la Lutte Contre la Pauvreté (ODHD/LCP) et le Centre Universitaire de Recherche Economique et Sociale (CURES) de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG) de l’Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB).

* **Gouvernance des projets et programmes publics de développement au Mali**

Examen technique du rapport provisoire. La finalité de l’étude est de contribuer à améliorer l’efficacité et l’efficience des projets/programmes publics de développement au Mali à travers l’amélioration de leur gouvernance, en mettant l’accent sur ces liens avec la réduction de la pauvreté et l’amélioration du développement humain durable. De façon spécifique, il s’agit de :

* + faire l’historique des projets/programmes publics de développement au Mali de 2005 à nos jours ;
  + recenser et analyser les différents modes de gestion des projets/programmes publics ;
  + dresser une cartographie des projets/programmes publics de développement au Mali, sur les plans national, régional et sectoriel ;
  + décrire le profil des PTF intervenant dans le domaine des projets/programmes publics de développement et les modes de financement ;
  + identifier les types de difficultés en matière de gouvernance que les projets/programmes de développement rencontrent au Mali dans la conception, la mise en œuvre, et le suivi et l’évaluation (le cadre institutionnel d’administration de gestion des projets/programmes de développement, l’ancrage des unités de gestion, de la structuration et du staffing des unités de gestion et des questions liées aux négociations financières des personnels de projets/programmes) ;
  + identifier les contraintes de la gouvernance des projets/programmes et leurs impacts sur la réduction de la pauvreté et l’amélioration du niveau de développement humain durable ;
  + proposer des options de cadre institutionnel d’administration, (ancrage, structuration et options de staffing des unités de gestion et des incitations des personnels de projets/programmes) et formuler des recommandations en vue d’améliorer la gouvernance des projets/programmes de développement au Mali.
* **Elaboration de nouvelles études thématiques en 2020**
* **Fiscalité des communes du Mali**

L’élaboration et la validation des TDR de l’étude. L’objectif général de l’étude est d’explorer l’adéquation entre fiscalité des communes et dépenses budgétaires des communes en lien avec le développement humain durable. De manière spécifique, l’étude vise à :

* + identifier les différents acteurs intervenant dans la fiscalité des communes et leurs rôles;
  + faire une analyse stratégique (Forces, Faiblesses, Menaces et Opportunités) de la fiscalité des communes ;
  + analyser le cadre législatif et règlementaire de la fiscalité des communes ;
  + faire ressortir le lien entre investissement dans les services sociaux de base et la fiscalité des communes ;
  + formuler des recommandations pour une bonne maitrise de la fiscalité communes au Mali.
* **Analyse de la dynamique Changement Climatique – Développement Humain Durable**

L’élaboration et la validation des TDR de l’étude. L’objectif général de l’étude est Faire ressortir les liens entre les Changements Climatiques, le développement humain durable et la pauvreté. Il s’agit de :

* + identifier les facteurs anthropiques et naturels conduisant aux changements climatiques;
  + faire l’analyse des actions et des mesures entreprises dans le domaine du changement climatique ;
  + analyser les principaux défis et possibilités pour prendre des mesures de lutte contre les changements climatiques ;
  + identifier les effets du changement climatique sur les secteurs de l’économie en mettant l’accent sur lesecteur primaire ;
  + identifier et décrire les effets du changement climatique sur le développement humain durable ;
  + identifier les principales sources de financement relatives aux changements climatiques;
  + proposer des recommandations pour l’atténuation et d’adaptation des effets du changement climatique sur le développement.

**En perspectives, il faut noter la collecte, le traitement et l’analyse des collectées dans les communes et localités, l’impression et la diffusion du RNDH, édition 2020 et les autres études finalisées, la poursuite de la production du nouveau RNDH et des nouvelles études thématiques retenues.**

* 1. **Difficultés de mise en œuvre**

La principale difficulté est la faible dotation financière accordée à l’ODHD/LCP dans le cadre du budget de 2020 du PAGER et la survenue de la maladie à coronavirus, entravant la mise en œuvre des activités

1. **SECRETARIAT A L’HARMONISATION DE L’AIDE (SHA)**

En application de la mesure de la prorogation du PAGER, le Secrétariat à l’Harmonisation de l’Aide (SHA) a été saisi par le Comité technique du PAGEM pour proposer des activités phares réalisables au cours du premier semestre de l’année 2020.

A cet effet, dans le cadre de l’exécution de son Plan de Travail Annuel 2020, le SHA avait proposé les trois (03) activités suivantes susceptibles d’être réalisées sur la période de mars-juin 2020 :

1. Soutenir le dispositif de financement des collectivités territoriales à travers l’Appui Budgétaire Décentralisé (Coût 5 000 $) ;
2. Rendre fonctionnel et animer le SIGAP (Système Intégré de Gestion de l’Aide Publique) Coût 25 000 $ ; et
3. Elaborer et diffuser le CRMT (Cadre des Ressources externes à Moyen-Terme) Exercice 2019-2021 (Coût 25 000 $).

En définitive, après examen du plan de travail annuel par le PNUD et des échanges qui s’en sont suivis, une seule activité a été retenue au profit du SHA pour le 1er semestre 2020 (Elaboration et diffusion du CRMT, pour un coût de 25 000 $ programmée). La prestation y afférente avait été réalisée en fin 2019 et le règlement a été effectué en 2020.

En termes de perspectives, le SHA envisage, d’ici la fin du mois de septembre 2020, la réalisation de l’activité suivante, tout en tenant compte du contexte actuel marqué notamment par la pandémie de Covid-19 :

« Soutenir le dispositif de financement des collectivités territoriales à travers l’Appui Budgétaire Décentralisé » (Coût 5 000 $).

Le SHA souhaiterait également solliciter un appui logistique à son fonctionnement, par l’acquisition d’un véhicule Toyota Hilux double cabine.

Le SHA réitère ses vifs remerciements au PNUD pour la qualité de la collaboration et réaffirme sa disponibilité pour le raffermissement de ces liens.

1. **DIRECTION DE LA COOPERATION MULTILATERALE (DCM)**

Le présent rapport d’activité couvre la période allant du 1 er Avril 2020 au 30 juin 2020 et fait le point des activités phares réalisées par la Direction de la Coopération Multilatérale au cours de la période considérée, dans le cadre du Programme d’appui à la Gouvernance, à la Résilience Economique pour la Réduction de la pauvreté(PAGER). Il vise notamment à rendre compte du niveau d’exécution des activités programmées, du niveau d’atteinte des objectifs de la période et des résultats enregistrés. De même, le rapport donne des indications sur les aspects financiers, notamment les décaissements et les dépenses.

Les activités phares réalisées par la DCM pendant le second trimestre 2020 (Avril à Juin) sont indiquées comme suit :

|  |  |
| --- | --- |
| **ACTIVITE** | **Etat d’avancement** |
| **Finaliser l'élaboration du rapport sur la coopération au développement 2018 et produire le rapport sur la coopération au développement 2019 (élaboration et impression)** | Le rapport de l’étude sur la coopération au développement 2018 est disponible.  Pour l’élaboration de celui de 2019, un Consultant a été recruté pour l’élaboration du rapport sur la coopération au développement 2019. Selon le chronogramme pour l’élaboration du RCD 2019, le document devrait être disponible en fin septembre 2020. |

**Contraintes et difficultés rencontrées**

La mise en œuvre des activités a souffert des contraintes liées à la maladie à coronavirus.

**SUIVI BUDGETAIRE DES ACTIVITES PHARES PAGER/DCM (AVRIL A JUIN 2020)**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Description** | **Acompt** | **Funds** | **Montant budgétisé** | **Dépenses de la période au 11 Août 2020** | **Solde** | **Taux d'exécution** |
| **Activités de la DCM** |  |  |  |  |  |  |
| **Finaliser l'élaboration du rapport sur la coopération au développement 2018 et produire le rapport sur la coopération au développement 2019 (élaboration et impression)** | 00400 | 00012 | 26 650 000 | 14 898 500 | 11 751 500 | 55,90% |
| **Fonctionnement** | 00400 | 00012 | 4 999 000 | 4 995 481 | 3 519 | 99,93% |
| **MONTANT TOTAL DU BUDGET** |  |  | **31 649 000** | **19 893 981** | **11 755 019** | **62,86%** |

*Le taux d’exécution sur le budget des activités phares est de 62,86%. Il est à noter que la*  prise en charge du salaire au cours de ce trimestre du Gestionnaire PAGER/DCM *a été directement assurée par le PNUD sur le système de paiement direct.*

**DEPENSES :**

Au cours de la période sous revue, l’exécution du budget des activités phares pendant le second trimestre de l’année 2020 (Avril à Juin) de la DCM a donné lieu à des dépenses de diverses natures, entrant dans le cadre de l’exécution des activités phares prioritaires de la DCM. Il s’agit de :

* 1. Dépenses de financement des activités : honoraires des consultants, Prise en charge de l’impression du rapport sur la coopération 2018.
  2. Dépenses de fonctionnement : achat de fournitures de bureau et matériel bureautique, achat de carburant et de réparations de véhicules.

A la date du 11 Août 2020, l’état général des dépenses est le suivant :

|  |  |
| --- | --- |
| **NATURE** | |
| **Libellé** | **Montant en CFA** |
| Activités | 14 898 500 |
| Fonctionnement | 4 995 481 |
| **TOTAL** | **19 893 981** |

1. **APPRECIATION GLOBALE DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES PHARES**

En conclusion, la mise en œuvre des activités phares du programme de travail intérimaire pour la période mars-juillet 2020 a enregistré des résultats satisfaisants malgré la situation socioéconomique marquée par la crise sanitaire de la Covid 19.

En effet, sur quatre (04) activités phares programmées, trois (03) ont été réalisées, il s’agit de :

1. l’appui à l’organisation de la Revue du CREDD et des ODD par la CT-CSLP (la session technique de la revue s’est tenue le 29 juillet 2020, il reste à tenir la session politique combinée RBC-CREDD) ;
2. l’élaboration du profil de pauvreté et l’établissement de la situation des Objectifs de Développement Durable au Mali des communes 2020  par l’ODHD et
3. la finalisation de l'élaboration du Rapport sur la coopération au développement 2018 et la production du Rapport sur la coopération au développement 2019 (élaboration et impression).

La quatrième activité, « Rendre fonctionnel et animer le SIGAP (Système Intégré de Gestion de l’Aide Publique) », concernait le SHA. En définitive, après examen du plan de travail annuel par le PNUD et des échanges qui s’en sont suivis, cette activité a été remplacée par « l’Elaboration et la diffusion du CRMT ». Un prestataire a été commis pour son élaboration. La prestation y afférente avait été réalisée en fin 2019 et son règlement a été effectué en 2020.

1. **EXECUTION FINANCIERE**

Le montant total alloué par le PNUD au titre des activités phares au compte des quatre structures s’élevait à Cent dix millions deux cent quarante-neuf mille sept cent quarante-cinq (110 249 745) francs CFA.

Les dépenses totales effectuées par les quatre structures se sont élevées à Quatre-vingt-un millions huit cent dix-huit mille deux cent quarante (81 818 240) francs CFA, soit un taux global d’exécution de 74%.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **STRUCTURES** | **Montants PNUD (FCFA)** | | |
| **Prévision** | **Mobilisation** | **Tx d'exécution** |
| **CSLP** | 43 600 745 | 27 284 419 | 63% |
| **ODHD** | 20 000 000 | 19 639 840 | 98% |
| **SHA** | 15 000 000 | 15 000 000 | 100% |
| **DCM** | 31 649 000 | 19 893 981 | 63% |
| **TOTAL GENERAL** | **110 249 745** | **81 818 240** | **74%** |

1. **CONTRAINTES ET DIFFICULTES**

Les principales difficultés rencontrées sont la faible dotation financière accordée aux structures dans le cadre du budget de 2020 du PAGER et la survenue de la maladie à coronavirus, entravant la mise en œuvre des activités.

1. **CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS**

Malgré les résultats engrangés, il convient de signaler que ces activités n’ont concerné que seulement quatre (04) structures d’exécution du programme, à savoir la CT-CSLP, l’ODHD/LCP, le SHA et la DCM. Les autres structures impliquées dans le programme (DNPD, APEX, CTRCA, API), n’étaient pas concernées par les activités phares retenues alors qu’elles ont exécuté d’autres activités importantes financées soit par l’Etat, soit par d’autres partenaires autres que le PNUD.

Il est dès lors important d’accélérer la finalisation et l’adoption du nouveau PRODOC pour sortir des plans d’actions intérimaires, mais surtout pour permettre au programme PAGEM (ou PAGED) de fonctionner à plein régime.